



Parlement européen

Pour décarboner le maritime, cap sur l'innovation

Karima Delli

Députée européenne

Présidente de la Commission des Transports et du Tourisme au Parlement européen

Il fallait s'y attendre... Après l'automobile, puis l'aérien... Il était temps de s'attaquer à la question de la pollution du secteur maritime. Car si jusqu'ici, ce secteur bénéficiait d'une relative exception en matière de réglementation anti-pollution au niveau européen, il n'en restait pas moins que malheureusement, l'impact environnemental du transport maritime ne faisait, lui, pas exception.

Bien entendu, les institutions européennes ont relevé les spécificités de ce secteur, soumis à un cadre concurrentiel extrêmement mondialisé, et de contraintes techniques beaucoup plus fortes que sur des véhicules particuliers.

Mais, rappelons quelques chiffres. Le secteur maritime est responsable de 2,5% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Sans intervention, et au rythme actuel de croissance du secteur, ces émissions pourraient augmenter de 250% d'ici à 2050 et atteindre 17% du total. Il est également utile de rappeler que la seule pollution, émanant de cette activité, coûterait la bagatelle de 58 milliards d'euros en frais de santé à l'échelle européenne.

Les objectifs climatiques de l'Union européenne, réunis sous le nom de Fit for 55, sont ambitieux, mais nécessaires. Il s'agit de baisser de 55% les émissions de CO₂ en 2030 par rapport à 1991 et d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Plus encore, cette feuille de route est urgente si nous voulons enrayer la mécanique désastreuse du dérèglement climatique, et dont, je le crains, certains aspects sont déjà quasi-irréversibles.

Notre conviction est que l'Europe ne sera pas isolée dans cette démarche réglementaire. Notre continent sera même à l'avant-garde d'un mouvement mondial qui nous paraît inéluctable. Car, personne n'échappe au dérèglement climatique ; Chine, États-Unis, Inde, Japon... Tous suivront. Malheureusement, l'inertie des grandes organisations internationales n'est pas

compatible avec l'agenda du paquet Fit for 55. C'est pourquoi nous avons décidé de ne pas attendre qu'un accord émerge à l'OMI.

Nous avons tiré les leçons de l'industrie automobile, qui tente avec peine de rattraper l'industrie chinoise, qui a plusieurs années d'avance en matière d'électro-mobilité. Si nous avons anticipé cette transition énergétique, l'automobile européenne serait aujourd'hui en mesure de dicter son tempo au marché mondial et serait compétitive. Bien entendu, la question maritime n'est pas comparable... Il n'empêche, l'agenda climatique nous commande d'accélérer notre trajectoire vers la neutralité carbone.

À titre liminaire, il faut évacuer le débat sur le GNL (gaz naturel liquéfié) qu'il faut impérativement bannir. Si on en croit l'étude accablante, menée par l'ONG Transport et Environnement, cette technologie qui nous avait été présentée comme miraculeuse s'est avérée pire que le mal. L'ONG a ainsi relevé que les bateaux GNL émettaient d'immenses quantités de méthane dont on sait que l'effet de serre est 80 fois supérieure à celui du CO₂. Dans ces conditions, même si le GNL émet moins de particules fines nocives pour la santé, il risque de nous éloigner de nos objectifs de neutralité carbone.

Il faut donc se tourner vers d'autres solutions comme l'hydrogène produit à partir d'énergies renouvelables ou l'ammoniac. Nous défendons également l'obligation du branchement à quai, toujours en négociations, dans le cadre de la réglementation européenne des infrastructures pour les carburants alternatifs. Les portes-containers et les navires de croisière devront alimenter leurs circuits électriques à quai et non plus en puisant dans leurs réservoirs de fioul lourd. Nous pourrions amplifier le potentiel de cette mesure en élargissant cette obligation à un plus large panel de navires (ferry...).

Selon nous, il faut surtout accéder à des technologies de rupture, car, le véritable levier de décarbonation du secteur maritime réside dans l'innovation. Nous suivons, par exemple, avec beaucoup d'intérêt les progrès de plusieurs start-ups en matière de propulsion vélique. Cette technologie fait rêver puisqu'elle utilise la plus renouvelable des énergies : le vent. En plus, elle est gratuite. Elle suscite également une certaine nostalgie puisque la voile, avec la force des bras, a longtemps été l'une des seules techniques de propulsion maritime. Avant de voir de nouvelles fresques monumentales redessiner la cime de nos ports, le retour de la voile doit résoudre d'immenses difficultés techniques. Mais les chercheurs et les industriels nous assurent déjà que les solutions sont à portée de main. Le potentiel est immense, avec des baisses de consommations de carburants significatives, de 20 à 40%.



L'autre chantier de la recherche est moins grandiose que ces mâts magnifiques, mais il est encore plus prometteur en matière de réduction des gaz à effets de serre. Les carburants de synthèse (produits à partir d'énergies renouvelables) promettent rien de moins que le zéro émission et ainsi assurer l'avenir du secteur. Il est impératif d'accompagner cette innovation dont le développement pourrait encore durer quelques années.

Mais, il faut d'ores et déjà placer cette innovation dans une logique de filière souveraine. L'Europe dispose de tout le tissu d'entreprises nécessaires pour créer un écosystème d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur : des compagnies spécialistes d'hydrocarbures, des distributeurs d'énergie mais, également, les secteurs aériens et automobiles avec des géants mondiaux qui misent également d'importants espoirs sur les carburants de synthèse. Il est possible que le secteur maritime, du fait de ses spécificités, aura plus à gagner que les autres secteurs, intéressés par d'autres technologies (comme les batteries électriques pour l'automobile). Mais, il doit saisir cette opportunité de partenariat en écosystème.

L'Europe doit s'inscrire dans cette dynamique : investir dans la recherche, encourager l'essor d'une filière vertueuse, souveraine et compétitive, créatrice de valeur et d'emplois. L'avenir s'anticipe aujourd'hui et se construit ensemble.

Institut Français de la Mer

47, rue de Monceau - 75008 Paris

Tél.: 01 53 89 52 08 - institutfranc@aol.com

Rejoindre et soutenir l'IFM



Promouvoir sans relâche les activités maritimes, réunir tous les responsables maritimes, faire entendre et respecter la voix de tous ceux pour qui la mer est une priorité, tels sont les objectifs majeurs de l'Institut Français de la Mer, le « Parti de la Mer ».